

Mairie de BLAY
Le Planître
14400 BLAY

Département du Calvados
Canton de Trévières

COMPTE-RENDU
DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 21 AVRIL 2017

Nombre de conseillers :
Elus : 9
Présents : 7
Pris part à délibération : 8

L'an deux mille dix-sept, le 21 avril, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Premier Adjoint au Maire, Madame Noëlle GERONIMI, Maire-Adjointe, Mesdames Marie-Paule CAMBRON, Elisabeth ETIENNE, Messieurs William THAREAU, Damien JUMEAU, Conseillers Municipaux.

Absents : Monsieur Alexandre GOURBIN (pouvoir donné à Monsieur Luc BEAUBRAS), Stéphane LENOIR-RIZZO, Conseillers municipaux.

Secrétaire de Séance : Monsieur Damien JUMEAU.

Début de séance à 21h15. Signature du registre.

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'ordre du jour – **DCM 13-2017**
- Budget primitif CCAS 2017 – **DCM 14-2017**
- Budget primitif Gîtes 2017 – **DCM 15-2017**
- Budget primitif SPANC 2017 – **DCM 16-2017**
- Budget primitif Commune 2017 – **DCM 17-2017**
- Taux d'imposition 2017 – **DCM 18-2017**
- Subvention association Cercle Condorcet Voltaire d'Holbach 2017 – **DCM 19-2017**
- Subvention association Maréchal Montgomery 2017 – **DCM 20-2017**
- Subvention association Blay Sport 2017 – **DCM 21-2017**
- Subvention ADMR 2017 – **DCM 22-2017**
- Subvention SIAD 2017 – **DCM 23-2017**
- Subvention association Cœur de Pattounes – **DCM 24-2017**
- Subvention SPANC 2017 – **DCM 25-2017**
- Subvention CCAS 2017 – **DCM 26-2017**
- Désignation des membres de la CLET – **DCM 27-2017**
- Demande de travaux de Madame GUILMIN – **DCM 28-2017**
- Demande de subvention de l'AFSEP – **DCM 29-2017**

DCM 13-2017 – MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Budgets primitifs 2017 de la commune, des gîtes, du SPANC et du CCAS, basés sur les comptes de la Trésorerie du Molay-Littry.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : la modification de l'ordre du jour.

DCM 14-2017 – BUDGET PRIMITIF CCAS 2017

Monsieur le Maire et Monsieur TREBAOL, Trésorier de la Trésorerie du Molay-Littry, présentent conjointement un budget équilibré à 8 000 € (huit mille euros).

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : le budget primitif CCAS 2017 présenté.

DCM 15-2017 – BUDGET PRIMITIF GÎTES 2017

Monsieur le Maire et Monsieur TREBAOL, Trésorier de la Trésorerie du Molay-Littry, présentent conjointement un budget équilibré à 22 667.38 € (vingt-deux mille six cent soixante-sept euros et trente-huit centimes) en fonctionnement et 10 061.12 € (dix mille soixante-et-un euros et douze centimes) en investissement avec un autofinancement à 6 000 € (six mille euros).

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : le budget primitif gîtes 2017 présenté.

DCM 16-2017 – BUDGET PRIMITIF SPANC 2017

Monsieur le Maire et Monsieur TREBAOL, Trésorier de la Trésorerie du Molay-Littry, présentent conjointement un budget équilibré à 1 835 € (mille huit cent trente-cinq euros) en fonctionnement et 5 505 € (cinq mille cinq cent cinq euros) en investissement.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : le budget primitif SPANC 2017 présenté.

DCM 17-2017 – BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2017

Monsieur le Maire et Monsieur TREBAOL, Trésorier de la Trésorerie du Molay-Littry, présentent conjointement un budget équilibré.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : le budget primitif de la commune 2017 présenté.

DCM 18-2017 – TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition en 2017, soit :

- Taxe d'habitation :	5,75 %
- Taxe du foncier bâti :	5,41 %
- Taxe du foncier non bâti :	10,40 %

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : les taux d'imposition 2017 proposés par Monsieur Le Maire.

DCM 19-2017 – SUBVENTION 2017 **ASSOCIATION CERCLE CONDORCET VOLTAIRE D'HOLBACH**

Monsieur le Maire présente la subvention 2017 au bénéfice de l'Association Cercle Condorcet Voltaire d'Holbach. Il est rappelé que cette subvention sera versée après que l'association en ait fait la demande par écrit et sous réserve de l'organisation par ladite association d'une manifestation en 2017 dans la commune.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- DÉCIDE : d'accorder 200 € (deux cents euros) de subvention en 2017 à l'Association Cercle Condorcet Voltaire d'Holbach sous réserve des conditions mentionnées plus haut.

DCM 20-2017 – SUBVENTION 2017 **ASSOCIATION MARÉCHAL MONTGOMERY**

Monsieur le Maire présente la subvention 2017 au bénéfice de l'Association Maréchal Montgomery. Il est rappelé que cette subvention sera versée après que l'association en ait fait la demande par écrit et sous réserve de l'organisation par ladite association d'une manifestation en 2017 dans la commune.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- DÉCIDE : d'accorder 200 € (deux cents euros) de subvention en 2017 à l'Association Maréchal Montgomery sous réserve des conditions mentionnées plus haut.

DCM 21-2017 – SUBVENTION 2017 **ASSOCIATION BLAY SPORT**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention 2017 de l'Association Blay Sport. Il est rappelé que cette subvention sera versée après que l'association en ait fait la demande par écrit et sous réserve de l'organisation par ladite association d'une manifestation en 2017 dans la commune.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- DÉCIDE : d'accorder 200 € (deux cents euros) de subvention en 2017 à l'Association Blay Sport sous réserve des conditions mentionnées plus haut.

DCM 22-2017 – SUBVENTION 2017
ADMR (ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

Monsieur le Maire présente la subvention 2017 au bénéfice de l'ADMR.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- DÉCIDE : d'accorder 100 € (cent euros) de subvention en 2017 à l'ADMR.

DCM 23-2017 – SUBVENTION 2017
SIAD (SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)

Monsieur le Maire présente la subvention 2017 au bénéfice de l'Association SIAD.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- DÉCIDE : d'accorder 100 € (cent euros) de subvention en 2017 à l'Association SIAD.

DCM 24-2017 – SUBVENTION 2017
ASSOCIATION CŒUR DE PATTOUNES

Monsieur le Maire présente la subvention 2017 au bénéfice de l'Association Cœur de Pattounes.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix pour et 1 abstention.

- DÉCIDE : d'accorder 200 € (deux cents euros) de subvention en 2017 à l'Association Cœur de Pattounes. Le Conseil municipal remercie les membres de l'association pour leur implication et le travail réalisé sur la commune.

DCM 25-2017 – SUBVENTION SPANC 2017

Monsieur le Maire propose de verser au SPANC une subvention de 3 670 € (trois mille six cent soixante-dix euros) en 2017.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- DÉCIDE : d'accorder 3 670 € (trois mille six cent soixante-dix euros) de subvention en 2017 au SPANC.

DCM 26-2017 – SUBVENTION CCAS 2017

Monsieur le Maire propose de verser au CCAS une subvention de 8 000 € (huit mille euros) en 2017.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- DÉCIDE : d'accorder 8 000 € (huit mille euros) de subvention en 2017 au CCAS.

**DCM 27-2017 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CLET
(COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES)**

Monsieur le Maire expose que deux représentants (un titulaire et un suppléant) doivent être désignés pour faire partie de la CLET. Messieurs Luc BEAUBRAS et Damien JUMEAU sont proposés pour être respectivement titulaire et suppléant. Le rôle de la CLET est d'évaluer le transfert de charges des communes vers l'intercommunalité lors de transferts de compétences.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : que les représentants de la CLET soient Messieurs Luc BEAUBRAS (titulaire) et Damien JUMEAU (suppléant).

DCM 28-2017 – DEMANDE DE TRAVAUX DE MADAME GUILMIN

Monsieur le Maire expose que Madame Séverine GUILMIN demande l'autorisation de poser un Velux sur le toit de sa maison.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : la demande de travaux de Madame Séverine GUILMIN.

**DCM 29-2017 – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AFSEP
(ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES)**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'AFSEP.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix contre et 1 abstention.

- REFUSE : la demande de subvention de l'AFSEP.

Fin de séance à 23h

Le Maire

Philippe LAUNAY